

Ecrit par le 7 février 2026

Département de Vaucluse : 35 délibérations au sommaire de la séance plénière d'octobre



« Les Contrats Ambitions 2024-2025 »

Et c'est la Présidente Dominique Santoni qui a ouvert la séance avec « Les Contrats Ambitions 2024-2025 » destinés à structurer les territoires. « 1. 803 786€ seront versés à 23 communes pour réaliser des projets et s'inscrire dans la transition écologique ». Par exemple, aménager un espace sportif à Cadenet, construire une médiathèque au Thor, désamianter le toit de l'école de Peypin d'Aigues, remplacer les projecteurs du Pôle Culturel Camille Claudel à Sorgues par des LED, désimperméabiliser la cour de récréation de l'école d'Uchaux, rénover le presbytère de Beaumont du Ventoux, installer des caméras de video-protection à Lamotte du Rhône et rénover les murs en pierres sèches de Saignon.

Eau

Après les 1ers Etats Généraux de l'Eau, en décembre 2022, des actions vont être réalisées pour

Ecrit par le 7 février 2026

économiser l'eau à Fontaine de Vaucluse, Vacqueyras, Sault et à la station d'épuration d'Orange. 470 000€ seront alloués à l'aménagement hydraulique pour maintenir l'activité agricole vauclusienne malgré la sécheresse. Sur 38 900 hectares irrigables en Vaucluse, 25 000 (soit 64%) sont gérés par des Associations Syndicales de Propriétaires (ASP) pour le Canal de Saint-Julien, celui de Carpentras ou celui de l'Isle-sur-La Sorgue et le Canal Crillon, dans la Plaine d'Avignon.

Arbres

Le dispositif « Planter 50 000 arbres en Vaucluse » prend racine. Le Schéma des Espaces Naturels Sensibles et de la Biodiversité de Vaucluse 2019-2025 se poursuit à Beaumont-du-Ventoux, Saint-Saturnin-les-Avignon, Pernes, Maubec, Puget-sur-Durance, Saint-Pierre-de-Vassols et le Pays de Sorgues et Monts-de-Vaucluse.

Solidarité et inclusion

Cavaillon et l'embrasement de 4 véhicules de police devant le commissariat ont fait la une de l'actualité mercredi. Dans le cadre du Contrat de ville, 30 000€ vont être crédités « pour contribuer à une société plus inclusive et plus solidaire » dans les quartiers défavorisés, notamment les 6840 habitants de la fameuse Cité du Docteur Ayme ou Ratacan. Avec un seul but, réduire les inégalités sociales.

[Vaucluse : l'un des départements les plus pauvres de France va payer pour les riches](#)

Haut & Très Haut Débit

Vaucluse Numérique continue l'aventure du 100% connecté et du Haut & Très Haut Débit. Entamé en 2011, le réseau a déployé 700 km d'infrastructures et posé 10 000 prises entre 2012 et 2014. Le 1er Plan (68M€) qui s'est achevé en 2019, a débouché sur l'installations de 50 000 prises. Le second, finalisé en 2021 a coûté 80M€ et permis d'installer 55 000 boîtiers. Hervé de Lépineau l'élu de Carpentras a rappelé que nombre de branchements sauvages sévissent, sans parler des intempéries, rafales de mistral et pluies diluviennes. « Il faudrait des normes qui sécurisent les coffrets ».

Collèges

Pour le bon fonctionnement des 41 collèges publics de Vaucluse, 3,867M€ vont être crédités pour la prise en charge des facture de gaz et d'électricité qui flambent à cause du coût de l'énergie. Ce sera notamment le cas pour les établissements Charles de Gaulle à Apt, Mistral & Roumanille à Avignon, Saint-Exupéry à Bédarrides, Anne Frank à Mourières, Jules Verne au Pontet Albert Camus à La Tour d'Aigues et Lou Vignarès à Vedène. Et pour 2025, le tarif des cantines passe de 3,40€ à 3,60€.

Toujours dans le cadre de l'éducation des jeunes vauclusiens, le Schéma Numérique continue de migrer vers la fibre. D'ici à fin-décembre, la totalité des 53 collèges publics et privés sera connecté au Très Haut Débit. Sur un budget annuel d'investissement de 2M€, 900 000€ seront consacrés à l'achat de tablettes, PC et écrans interactifs. « Et je suis formelle », a précisé la Présidente à une élue qui affirmait que sa fille

Ecrit par le 7 février 2026

avait accès à tout et était une '*véritable bombe à retardement à la maison*'. « Le code parental est absolument obligatoire pour tous les équipements destinés aux enfants. »

Communes

Un dossier financier important pour le maillage des territoires, celui des dotations pour les communes de moins de 5 000 habitants et il y en a quand même 124 sur les 151 que compte le Vaucluse. Avec à la clé 11,852M€ de dotations. Par exemple, 250 000€ pour Robion, 235 000€ pour Camaret, 238 000€ pour Cheval-Blanc, 186 000€ pour Bedoin, 176 000€ pour Gargas, 141 000€ pour Baumes-de-Venise et 110 000€ pour La Bastide des Jourdans.

Médecins

Pour lutter contre les déserts médicaux, le Département s'est lancé dans la création d'un réseau de Maisons de Santé avec déjà 3 sites à Avignon, Apt et Cadenet. Deux autres vont ouvrir à Sorgues et Valréas et une convention va être signée avec la Fédération Nationale pour renforcer l'accès des Vauclusiens aux soins de santé.

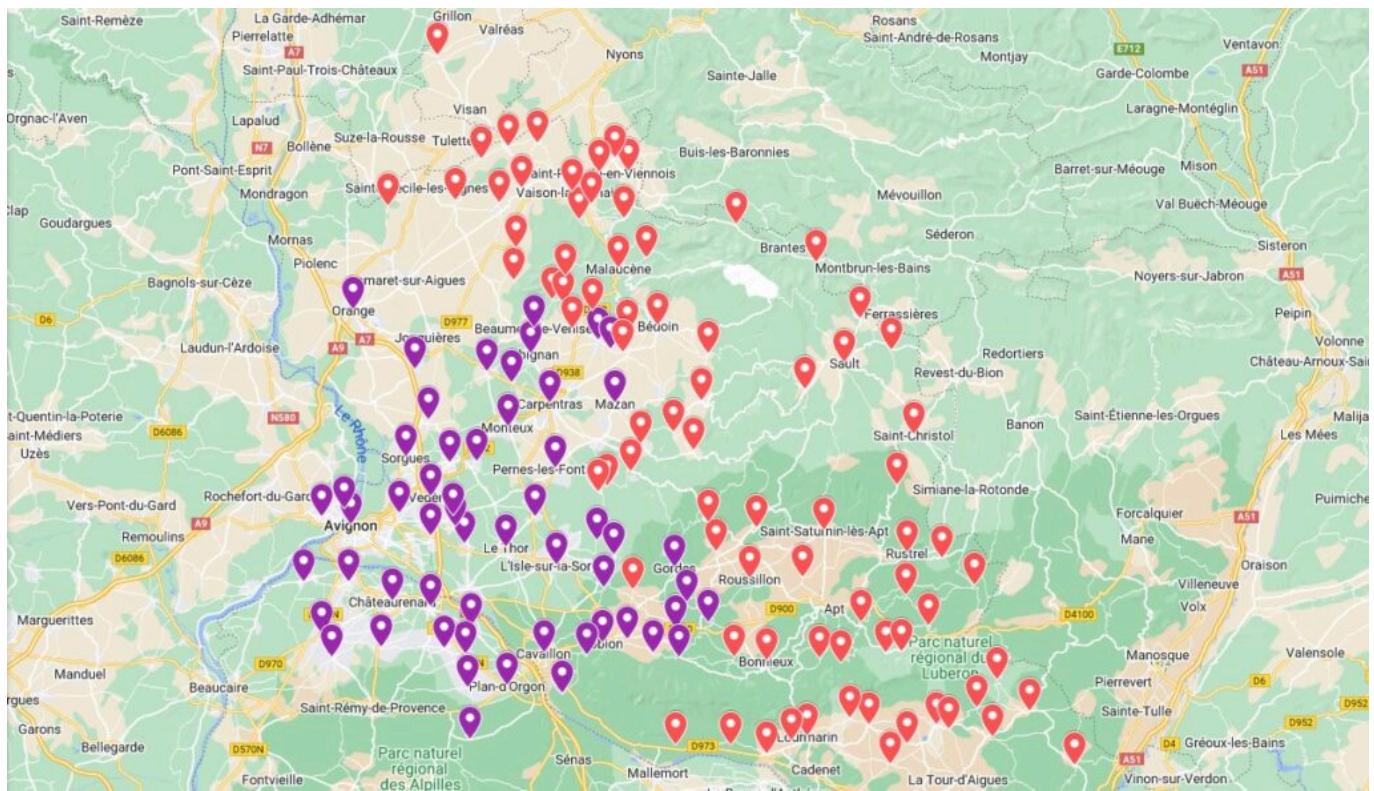
Attractivité

Enfin pour renforcer le rayonnement et l'attractivité du Vaucluse, le département adhère depuis 1994 au Comité du Tourisme de la Région Sud et renouvelle sa cotisation pour être encore plus présent au cœur des tour-opérateurs, sites touristiques, chaînes de loisirs en plein air, d'hôtellerie, de restauration, les offices de tourisme, les agences de voyages voire les influenceurs. Le Vaucluse, ses paysages, ses festivals, son patrimoine, sa culture, sa romanité, ses vignes, ses villages perchés est un département hautement touristique dans un pays qui est leader mondial avec 100 millions de visiteurs par an. Avec le passage de la Flamme le 19 juin dans le Luberon, au Théâtre Antique d'Orange, au Mont-Ventoux, à Avignon et les Jeux Olympiques et Paralympiques, ce chiffre va sans doute progresser partout en 2024.

André Brunetti

(Carte interactive) Taxe d'habitation des résidences secondaires : les 118 communes de Vaucluse où elle peut augmenter en 2024

Ecrit par le 7 février 2026



Sur les 151 communes de Vaucluse, plus des trois quarts peuvent désormais majorer leur taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Si jusqu'à présent 40 communes vauclusiennes pouvaient, depuis 2013, majorer la taxe d'habitation des résidences secondaires et les logements vacants, [un décret du gouvernement](#) vient d'élargir cette possibilité à 2 200 nouvelles communes françaises de moins de 50 000 habitants. Parmi elles, 78 communes de Vaucluse ont maintenant cette possibilité (78% des communes de Vaucluse au total désormais). Pour cela, elles devront délibérer au plus tard le 1^{er} octobre pour une application au 1^{er} janvier 2024. Cette mesure a pour objectif de lutter contre un déséquilibre entre l'offre et la demande de logements en raison des difficultés d'accès au logement sur l'ensemble du parc résidentiel existant.

« Pour ces communes, la tension immobilière est notamment caractérisée par le niveau élevé des loyers ou des prix d'acquisition des logements anciens ainsi que par la proportion élevée de logements affectés à l'habitation autres que ceux affectés à l'habitation principale par rapport au nombre total de logements », explique le décret.

Le but étant désormais d'offrir aux communes entrant dans le périmètre d'application de la mesure (cette possibilité n'est toutefois pas obligatoire pour les municipalités) l'option de majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour les propriétaires ne pouvant justifier une occupation de leur logement au moins 90 jours consécutifs. Dans le viseur notamment : les propriétaires louant à l'excès leur logement sur les plateformes de type Airbnb.

23 980 maisons secondaires en Vaucluse

Ecrit par le 7 février 2026

A ce jour, en Vaucluse on dénombrerait 23 980 maisons considérées comme secondaires au sens fiscal. Proportionnellement c'est dans le territoire de la communauté de communes de Ventoux-Sud (21,3%) que l'on constate la plus grande part de résidences secondaires au sein du parc de logements. On trouve ensuite Pays d'Apt-Luberon (20,8%), Vaison-Ventoux (18,6%), Sud-Luberon (11,7%), Luberon Monts de Vaucluse (10,8%), la Côte (9%), Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse (6,3%), Aygues-Ouvèze en Provence (5,2%), Rhône-Lez-Provence (3,9%), le Grand Avignon (3,2%), la CCPRO (2,8%) et les Sorgues du Comtat (2,4%). Dans les territoires voisins cette part s'élève à 14,3% pour la Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles, 7% pour Arles-Crau-Camargue-Montagnette et 3,9% pour Terre de Provence.

Depuis 2013 (en violet sur la carte)

Les 40 communes dans le Vaucluse (84)

Althen-des-Paluds

Aubignan

Avignon

Beaumes-de-Venise

Beaumettes

Bédarrides

Caromb

Carpentras

Cavaillon

Châteauneuf-de-Gadagne

Cheval-Blanc

Courthézon

Entraigues-sur-la-Sorgue

Gordes

Goult

L'Isle-sur-la-Sorgue

Jonquerettes

Lagnes

Loriol-du-Comtat

Maubec

Mazan

Ménerbes

Modène

Monteux

Morières-lès-Avignon

Oppède

Orange

Ecrit par le 7 février 2026

Pernes-les-Fontaines
 Le Pontet
 Robion
 Saint-Pantaléon
 Saint-Saturnin-lès-Avignon
 Sarrians
 Saumane-de-Vaucluse
 Sorgues
 Taillades
 Le Thor
 Fontaine-de-Vaucluse
 Vedène
 Velleron

Les 13 communes dans les Bouches-du-Rhône "avignonnaises" (13)

Barbentane
 Cabannes
 Châteaurenard
 Eygalières
 Eyragues
 Graveson
 Maillane
 Mollégès
 Noves
 Plan-d'Orgon
 Rognonas
 Saint-Andiol
 Verquières

Les 2 communes dans le Gard "avignonnais" (30)

Les Angles
 Villeneuve-lès-Avignon

À partir de 2024 (en orange sur la carte)

Les 78 communes dans le Vaucluse (84)

Ansouis
 Aurel
 Auribeau
 Le Barroux
 La Bastide-des-Jourdans
 Le Beaucet
 Beaumont-de-Pertuis

Ecrit par le 7 février 2026

Beaumont-du-Ventoux

Bédoin

Blauvac

Bonnieux

Buisson

Buoux

Cabrières-d'Avignon

Cairanne

Caseneuve

Castellet-en-Luberon

Crestet

Crillon-le-Brave

Cucuron

Entrechaux

Faucon

Flassan

Gargas

Gignac

Gigondas

Grambois

Joucas

Lacoste

Lafare

Lagarde-d'Apt

Lagarde-Paréol

Lauris

Lioux

Lourmarin

Malaucène

Malemort-du-Comtat

Mérindol

Méthamis

Monieux

La Motte-d'Aigues

Murs

Peypin-d'Aigues

Puget

Puyméras

Puyvert

Rasteau

Richerenches

Roaix

La Roque-Alric

Ecrit par le 7 février 2026

La Roque-sur-Pernes
 Roussillon
 Rustrel
 Sablet
 Saignon
 Saint-Christol
 Saint-Hippolyte-le-Graveyron
 Saint-Léger-du-Ventoux
 Saint-Marcellin-lès-Vaison
 Saint-Martin-de-Castillon
 Saint-Martin-de-la-Brasque
 Saint-Pierre-de-Vassols
 Saint-Romain-en-Viennois
 Saint-Roman-de-Malegarde
 Saint-Saturnin-lès-Apt
 Saint-Trinit
 Sannes
 Sault
 Savoillan
 Sivergues
 Suzette
 Vaison-la-Romaine
 Vaugines
 Venasque
 Viens
 Villedieu
 Villes-sur-Auzon
 Vitrolles-en-Luberon

Pour en savoir plus sur l'ensemble des communes de France :
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047998521>

DP & LG